

Procédure d'utilisation du matériel

Atelier :

trapèze

Tenue des pratiquants :

Tenue souple et légère conseillée

Installation :

Le montage des trapèzes sur la vergue est réservé aux personnes habilitées.

Chaque trapèze doit avoir une distance minimum (2m) avec tout autre agrès aérien.

Lors de chaque installation un contrôle doit être effectué (cordage, mousquetons, points d'ancrage).

Éléments de sécurité :

Utilisation de tapis de réception pour l'atelier voire de longes dès que la hauteur devient importante (+ de 2,5m)

Les agrès aériens doivent être mis hors d'atteinte entre chaque atelier.

Usage :

2 enfants ou 1 adulte maximum par trapèze

4 adultes ou 8 enfants au total sur l'ensemble des aériens installés.

A chaque fin d'atelier, accrocher les trapèzes à la longe prévue à cette effet mais en aucun cas à d'autres mâts ou poteaux.

Démontage :

Le démontage doit être effectué uniquement par les personnes habilitées.

Pour le stockage, chaque trapèze doit être rangé dans son sac, et stocké dans le local de rangement.